

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 71 (1962)  
**Heft:** 7-8

**Artikel:** Un groupe d'experts de l'oms s'élève contre les conclusions favorables du Dr Bombard  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-684018>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UN GROUPE D'EXPERTS DE L'OMS S'ÉLÈVE CONTRE LES CONCLUSIONS FAVORABLES DU D<sup>r</sup> BOMBARD

*Les hardies tentatives, voici une dizaine d'années, d'un jeune médecin français, le docteur Bombard, attirèrent l'attention du grand public sur les possibilités de survie qu'offrait peut-être aux naufragés la consommation d'eau de mer en cas de pénurie d'eau douce. On sait en effet qu'en mer un homme a besoin en moyenne de un litre à un litre et demi d'eau par jour, ces quantités pouvant augmenter en cas d'exposition directe au soleil et de forte chaleur. La grande presse cita abondamment l'expérience du docteur Bombard, l'idée se répandit de la justesse des thèses formulées par ce jeune médecin: des naufragés privés d'eau douce pouvaient boire sans inconvénient de l'eau de mer. C'était céder un peu rapidement à un mythe. Un groupe d'experts réuni par l'Organisation mondiale de la Santé vient de mettre en garde au contraire le public contre cette illusion et déclare catégoriquement qu'il ne faut jamais boire d'eau de mer. Nous empruntons à la « Chronique de l'OMS » (septembre 1962) les conclusions de ce groupe d'experts formé de deux médecins britanniques, le « surgeon captain » F.-W. Baskerville et le professeur R.-A. McCance, d'un américain, le professeur A.-V. Wolf, d'un français, le docteur H. Laborit, et d'un médecin genevois, le docteur J. Fabre.*

\*

### **Pourquoi est-il dangereux de boire de l'eau de mer?**

La teneur en sel des liquides de l'organisme humain est d'environ 1 %. En plein océan, la teneur de l'eau en sel est de 3,5 %. Chez un homme en bonne santé, buvant et mangeant normalement, la concentration du sel dans l'organisme est maintenue à peu près constante par les reins; elle peut varier, mais entre d'étroites limites. Chez un sujet sain, privé d'eau, la concentration du sel dans l'urine ne dépasse pas 2 %. La notion selon laquelle la consommation d'eau de mer est nocive repose sur l'existence d'une différence de concentration en sel entre l'organisme humain et la mer, et le fait que les reins ne peuvent excréter dans l'urine plus d'une certaine quantité de sel. Une solution hypertonique est ainsi introduite dans la circulation, l'eau est extraite des tissus pour rétablir l'équilibre osmotique entre les tissus et le système vasculaire, le volume de la masse sanguine augmente, et le rein doit excréter le liquide en excès. Il en résulte une déshydratation progressive des tissus, qui entraîne des troubles de l'équilibre acides-bases, une augmentation de l'azote non protéique du sang et de la concentration en protéines plasmatiques, une baisse du débit cardiaque, la soif, suivie à plus ou moins longue échéance d'épuisement, de collapsus et de mort.

### **Les expériences du D<sup>r</sup> Bombard**

Ces vues classiques ont été remises en question par le D<sup>r</sup> Alain Bombard, qui traversa l'Atlantique en 1952 sur un canot pneumatique, comptant essentiellement, pour étancher sa soif durant deux mois, sur l'eau de mer et les liquides exprimés des poissons. Bombard écrivit un livre qui eut un succès considérable; ses con-

seils aux naufragés de boire de l'eau de mer, faute d'eau douce, furent écoutés avec plus de faveur que l'opinion de ses contradicteurs. Selon sa propre expérience, le D<sup>r</sup> Bombard conseillait aux naufragés de se mettre à boire de l'eau de mer aussitôt que possible avant que ne commence la déshydratation, et en petite quantité, juste assez pour éviter la nausée et la diarrhée. Le peu d'eau douce dont on peut disposer doit être soigneusement ménagé et si l'on en manque totalement, on peut extraire les liquides du corps des poissons en les écrasant dans des sachets de plastique ou des linges.

Les expériences de Bombard ont été suivies avec grand intérêt par le D<sup>r</sup> G. Aury, médecin-chef de la Marine française, qui, en 1953 et 1954, prit lui-même part, avec des volontaires, à des expériences analogues réunissant les conditions imposées aux naufragés. Aury considéra l'expérience comme un succès: les volontaires burent l'eau de mer sans répugnance, ils ne se plaignirent de rien de grave et reprirent leurs occupations sitôt après. Il est à noter cependant que l'aventure n'avait duré que 2 à 4 jours.

### **L'avis opposé d'un médecin allemand**

*Frappé par les résultats du D<sup>r</sup> Bombard, un médecin allemand, le D<sup>r</sup> Lindemann, ne fit pas moins de trois voyages à travers l'Océan atlantique dans un canoë, puis dans un bateau pliable. Lindemann écrivit lui aussi un livre, qui, pour une raison ou une autre, n'eut pas le succès de celui de Bombard. Lindemann aboutit à des conclusions diamétralement opposées à celles de Bombard et d'Aury. Selon lui il ne faut jamais boire d'eau de mer. Les liquides des poissons ne peuvent être extraits que par une presse, et il ne faut pas manger de poisson si l'eau douce fait défaut.*

### **L'OMS est consulté**

En 1959, le Comité de la Sécurité maritime de l'Organisation intergouvernementale consultative de la Navigation maritime fut saisi de la question de la consommation de l'eau de mer. Les expériences de Bombard et d'Aury, et la publicité faite autour d'elles, avaient créé une atmosphère de confusion, et l'idée s'était répandue parmi les marins que le danger de l'eau de mer avait été beaucoup exagéré. Le Comité de la Sécurité maritime estima que la question devait être tranchée et demanda l'avis de l'OMS. En attendant la solution finale de la question, le Comité enjoignit cependant aux gouvernements de ne pas conseiller aux marins naufragés de boire de l'eau de mer.

L'OMS convoqua cinq experts de renommée internationale pour discuter la question. Leurs opinions — qui ne représentent pas nécessairement les vues ou la politique adoptées par l'OMS — étaient fondées sur l'analyse des données disponibles.

### **L'avis des experts**

*Les experts examinèrent les points suivants: effet de l'eau de mer sur l'intestin, sur l'organisme dans son*

ensemble et sur le psychisme. En raison des effets cathartiques bien connus des sels, l'eau de mer risque fort de provoquer des maux intestinaux, sinon une réelle diarrhée. Ces effets varient selon l'individu et sont d'autant plus probables que la quantité d'eau ingérée est plus forte. L'effet de l'eau de mer sur l'organisme dans son ensemble est une surcharge de la circulation en sel, qui ne peut être excrété qu'en entraînant les liquides des tissus et en provoquant une déshydratation accrue. Si le sel n'est pas excrété, l'effet est tout aussi nocif, en raison de l'accroissement de la teneur en sel des liquides de l'organisme. On a montré, ensuite, que l'eau de mer, même en petite quantité, affecte certains individus, et que de fortes quantités peuvent conduire à des troubles mentaux, même à des tentatives de suicide.

fragés, soumis à rude épreuve. De l'avis des experts, on arrivera au but souhaité en persuadant les naufragés que plusieurs jours s'écouleront avant que le manque d'eau ne provoque la mort. On s'est rendu compte, expérimentalement, qu'un homme peut rester en assez bonne forme, sans boire d'eau, pendant 6 jours, et l'on a des exemples d'hommes ayant survécu en mer deux fois plus longtemps. Une ration d'eau douce d'un demi-litre par jour, accompagnée de 100 g d'hydrates de carbone peut maintenir un homme en vie, et sans dommage grave, pendant au moins 6 jours.

« Après un désastre, beaucoup de survivants, sous le coup de l'émotion, se trouvent en état d'inhibition mentale. Il importe donc que des membres de l'équipage, en nombre aussi grand que possible, soient en mesure d'assumer la direction des opérations. Le choix devra se porter, de préférence, sur ceux qui sont naturellement doués pour le commandement. Il



Un document tragique, le naufrage du Titanic. Un canot de survivants photographié d'un navire venu au secours  
(Photo Radio Times Hulton Picture Libr.)

Les experts ont examiné la suggestion selon laquelle on pourrait faire durer plus longtemps la provision d'eau douce en lui ajoutant de l'eau de mer. L'expérience sur l'animal a prouvé que c'était faisable, et théoriquement il doit en être de même pour l'homme. Mais la preuve n'en a pas été faite. Cette hypothèse optimiste ne peut donc justifier une recommandation visant la survie des naufragés.

#### Comment soutenir le moral des naufragés?

Un des arguments en faveur de la consommation d'eau de mer était de maintenir ainsi le moral des nau-

s'agit de maintenir la discipline, de bien organiser les quarts de veille et de distribuer les rations de façon égale et régulière. On s'attachera à se protéger le mieux possible contre le froid et la chaleur, à bien aérer les embarcations couvertes afin d'éviter l'intoxication par le gaz carbonique et à épargner toute dépense inutile d'énergie. L'application régulière d'une discipline simple contribuera pour beaucoup à convaincre le naufragé inexpérimenté que l'on a la situation en main et que tout ira bien.»

#### Recommandations aux naufragés

Le rapport se termine par les recommandations suivantes à ceux qui peuvent être contraints d'abandonner un navire:

1° A moins que vous n'assumiez la responsabilité d'un groupe, suivez les instructions qui vous sont données. Essayez de garder votre bonne humeur. La discipline et le moral ont plus d'importance que toute autre chose.

2° Si vous avez un remède contre le mal de mer, prenez-le.

3° Si la température est basse, mettez sur vous autant de vêtements de laine que vous le pourrez, à condition que vous soyez pourvu d'une ceinture de sauvetage et que vous n'ayez pas à couvrir une longue distance à la nage. Le froid est votre ennemi immédiat le plus redoutable; protégez-vous-en donc autant qu'il vous sera possible.

4° Sous les tropiques, évitez les coups de soleil,

tenez-vous à l'ombre, si possible, et humidifiez vos vêtements afin de réduire la sudation et de conserver l'eau de l'organisme.

5° Ne buvez pas d'eau au cours des 24 heures qui suivent le naufrage, puis absorbez 500 ml d'eau douce par jour. Quand les réserves commencent à baisser, retardez le moment de leur épuisement total en ramenant la ration à 100 ml par jour.

6° Ne buvez jamais d'eau de mer. Même si l'eau douce n'est pas abondante, ne la mélangez jamais avec de l'eau de mer. On s'est parfois servi d'eau de mer pour humecter la cavité buccale, mais la tentation de l'avalier peut devenir presque irrésistible, et il ne faut se risquer à cette pratique que si l'on a gardé une parfaite maîtrise de soi. Ne buvez jamais d'urine.

## LES NOUVEAUX TIMBRES CROIX-ROUGE

Les numéros d'ordre donnés aux timbres annoncés dans cette chronique philatélique sont ceux du « Catalogue des timbres croix-rouge » en cours de publication dans l'Almanach de la Croix-Rouge suisse. Rappelons que la lettre « S » désigne des timbres comportant une surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge, la lettre « T » les timbres commémoratifs sans surtaxe, la lettre « B » les timbres dits de bienfaisance, sans valeur d'affranchissement mais d'emploi obligatoire au bénéfice de la Croix-Rouge et la lettre « F » les timbres de franchise de port. Les numéros d'ordre en chiffres arabes sont attribués aux timbres comportant dans leur texte, leur dessin ou sur la marge des feuilles une indication croix-rouge; les numéros d'ordre en chiffres romains ceux à l'usage ou au bénéfice de la Croix-Rouge, mais sans que cette destination soit indiquée sur le timbre lui-même ni sur sa marge. Cent trente-six pays ont émis actuellement des timbres croix-rouge, 35 en Europe, 41 en Afrique, 27 en Amérique, 24 en Asie et 9 en Océanie.

\*

### Suisse

Une nouvelle oblitération de propagande est utilisée depuis le 2 novembre 1962 par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge avec l'affranchissement mécanique



Les deux timbres de Noël 1962 de la Croix-Rouge française

habituel. L'oblitération évoque le centenaire, l'an prochain, de la Croix-Rouge.

### Ligue des sociétés de la Croix-Rouge

1962 O. F. « CENTENAIRE / DE LA CROIX-ROUGE / GENEVE / 1863-1963 », croix rouge et insigne du centenaire. Avec affranchissement mécanique « 956 = I 128 Genève - Petit-Saconnex ». Rouge.

\*

Le Comité international a également créé une oblitération de propagande pour le centenaire de la Croix-Rouge. Cette oblitération est utilisée avec l'affranchissement mécanique du C. I. C. R., « 4552 - Genève ».

### Comité international de la Croix-Rouge

1962 O. C. « CENTENAIRE DE LA / CROIX ROUGE / GENEVE / 1863-1963 », croix rouge et insigne du centenaire. Rouge. Avec affranchissement mécanique 4552 - Genève.

\*

Une vignette a été émise par les soins de la Ligue pour évoquer le centenaire de la Croix-Rouge.

### Croix-Rouge internationale

1962 V. 4 « 1863 / 1963 », insigne du centenaire de la Croix-Rouge. Gris clair / rouge.

\*

### Allemagne

L'émission annuelle de bienfaisance au bénéfice partiel de la Croix-Rouge allemande a paru le 10 octobre. C'est le conte de *Blanche-Neige* qui a servi de thème cette année à cette jolie série.

1962 S. IL 7 + 3 pf. « Schneewittchen ». Jaune/vert/rouge/noir.  
S. L 10 + 5 pf. Dito. Vert/jaune/rouge/noir.  
S. LI 20 + 10 pf. Dito. Rouge/vert/bleu/noir.  
S. LII 40 + 20 pf. Dito. Bleu/vert/rouge/noir.

\*

### France

Les timbres de Noël de la Croix-Rouge française seront mis en vente les 8 et 9 décembre à Angoulême, un bureau temporaire doté d'une oblitération « 1<sup>er</sup> jour » sera ouvert à cette occasion à l'Hôtel de Ville. Les